

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE

assainissement collectif : Régie

## **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif**

**Exercice 2021**

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## Table des matières

1. Caractérisation technique du service.....	4
1.1. Présentation du territoire desservi.....	4
1.2. Mode de gestion du service.....	4
1.3. Estimation de la population desservie (D201.0).....	5
1.4. Nombre d'abonnés.....	5
1.5. Volumes facturés.....	6
1.6. Détail des imports et exports d'effluents.....	7
1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	7
1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	8
1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	8
1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	19
1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	19
1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	20
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	21
2.1. Modalités de tarification.....	21
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0).....	22
2.3. Recettes.....	24
3. Indicateurs de performance.....	25
3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	25
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	25
3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	26
3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3).....	27
3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	28
3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	29
4. Financement des investissements.....	31
4.1. Montants financiers.....	31
4.2. Etat de la dette du service.....	31
4.3. Amortissements.....	31
4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux.....	31
4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	31
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	32
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	32
6. Tableau récapitulatif des indicateurs.....	33

## 1. Caractérisation technique du service

### 1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE
- Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif : Régie

- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes

- **Compétences liées au service** :

	Oui	Non
Collecte	✓	
Transport	✓	
Dépollution	✓	
Contrôle de raccordement	✓	
Elimination des boues produites	✓	
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement		✓
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses		✓

- **Territoire desservi** (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Amblans-et-Velotte, Andornay, Arpenans, Faymont, Les Aynans, Lomont, Lyoffans, Magny-Danigon, Magny-Jobert, Moffans-et-Vacheresse, Palante, Vy-lès-Lure

- **Existence d'une CCSPL**  Oui  Non

- **Existence d'un zonage** ✓ Oui

- **Existence d'un règlement de service** ✓ Oui

## 1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en **Régie à autonomie financière**

## 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **4 020** habitants au 31/12/2021 (4 002 au 31/12/2020).

## 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 1 946 abonnés au 31/12/2021 (1 954 au 31/12/2020).

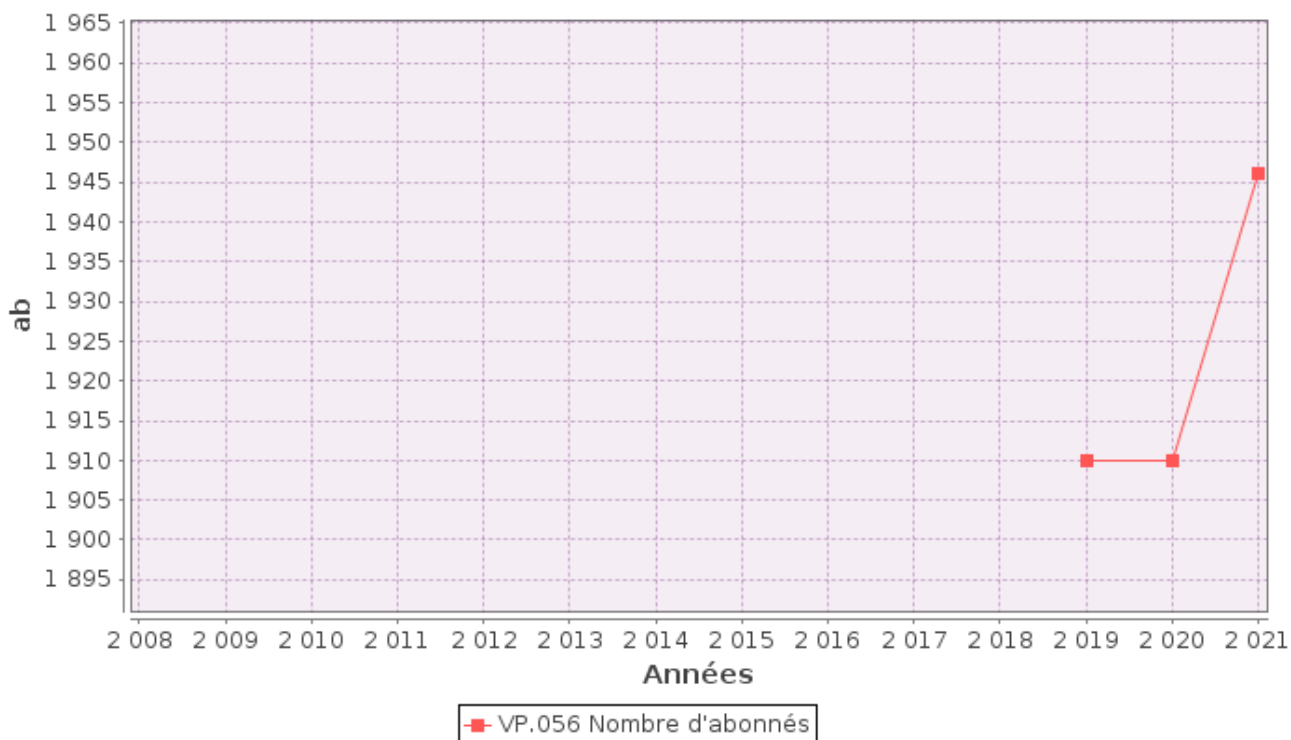
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Amblans-et-Velotte				171	
Andornay				74	
Arpenans				122	
Faymont				123	
Les Aynans				158	
Lomont				210	
Lyoffans				198	
Magny-Danigon				160	
Magny-Jobert				59	
Moffans-et-Vacheresse				282	
Palante				102	
Vy-lès-Lure				287	
<b>Total</b>	<b>1 954</b>			<b>1 946</b>	<b>- 0,4%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2 018.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 34,35 abonnés/km) au 31/12/2021. (33,71 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,07 habitants/abonné au 31/12/2021. (2,1 habitants/abonné au 31/12/2020).

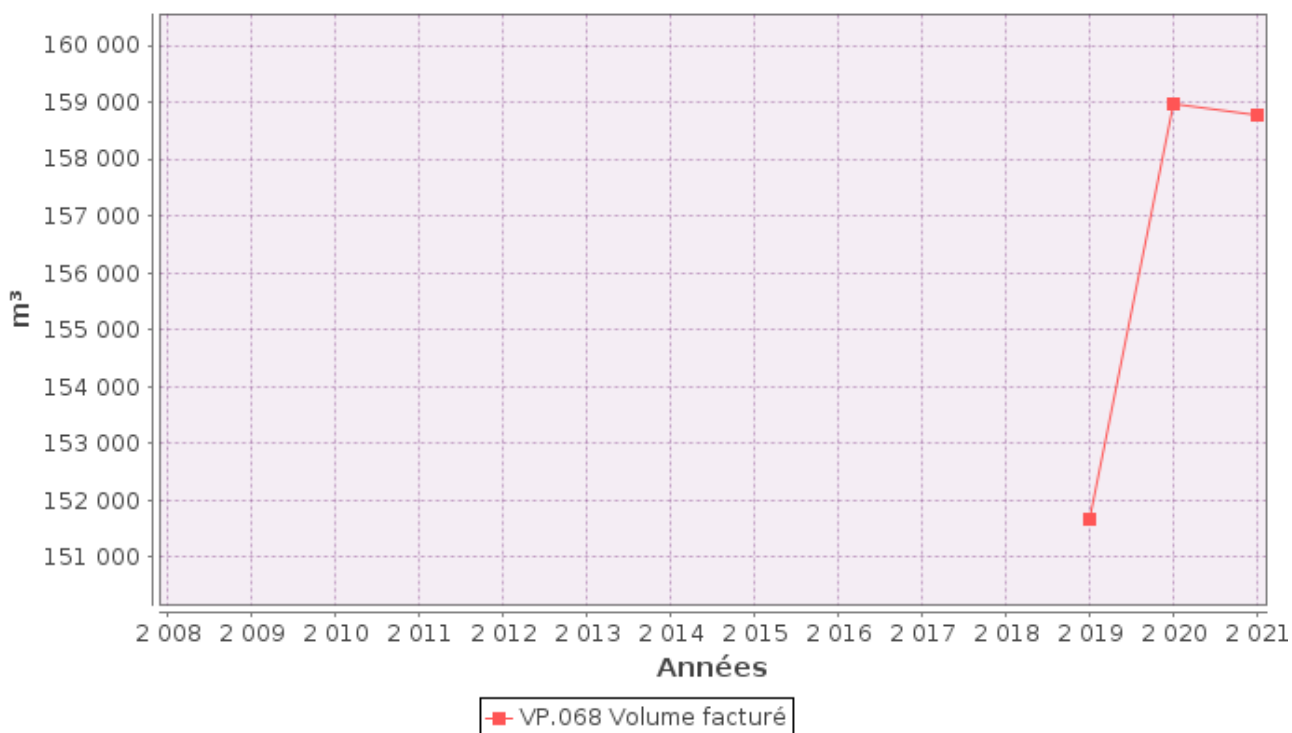


## 1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>			
Abonnés non domestiques	/	/	/
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>158 977</b>	<b>158 767</b>	<b>-0,1%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



## 1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes exportés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Total des volumes exportés			
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes importés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Total des volumes importés			

## 1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2021 (0 au 31/12/2020).

## 1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 10,3 km de réseau unitaire hors branchements,
  - 46,36 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 56,66 km (56,66 km au 31/12/2020).

## 1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 13 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station de LES-AYNANS - filtre planté de roseaux  
Code Sandre de la station : 060970046001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtre Planté de Roseaux									
Date de mise en service		01/01/2016									
Commune d'implantation		Les Aynans (70046)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		460									
Nombre d'abonnés raccordés		158									
Nombre d'habitants raccordés		296									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		71 m <sup>3</sup> /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 10/06/2013 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Rivière							
		Nom du milieu récepteur		Ognon							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
MES		50		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-			
NGL		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-			
NTK		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-			
pH		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-			
Pt		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de contrôle en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)



**STEU N°2 : Station de LOMONT**  
Code Sandre de la station : 060970306001

<b>Caractéristiques générales</b>													
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés											
Date de mise en service		31/12/2004											
Commune d'implantation		Lomont (70306)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		400											
Nombre d'abonnés raccordés		210											
Nombre d'habitants raccordés		405											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		60											
<b>Prescriptions de rejet</b>													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		ruisseau de Courmont									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-					
MES		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-					
NGL		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-					
NTK		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-					
pH		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-					
Pt		-		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-					
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
06/08/2021		Oui		2,4	96	22,1	85	3,7	96	7,2	64	1,6	28

**STEU N°3 : Station de VELOTTE - bassin de lagunage naturel**  
Code Sandre de la station : 060970014002

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement (cf. annexe)	Bassin de lagunage naturel
Date de mise en service	2011
Commune d'implantation	Amblans-et-Velotte (70014)
Lieu-dit	

Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	200										
Nombre d'abonnés raccordés	171										
Nombre d'habitants raccordés	383										
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	-										
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur _____ Nom du milieu récepteur _____										
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)							
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60							
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60							
MES	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50							
NGL	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-							
NTK	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-							
pH	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-							
Pt	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-							
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Visite SATE, le 11/05/2021	Oui	1,5	-	<30	-	4,9	-	3	-	-	-

**STEU N°4 : Station de PALANTE**  
Code Sandre de la station : 060970403001

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel
Date de mise en service	26/12/2006
Commune d'implantation	Palante (70403)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	292
Nombre d'abonnés raccordés	102
Nombre d'habitants raccordés	223
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	43,8
<b>Prescriptions de rejet</b>	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 29/06/2004

Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	ruisseau 'Le Rognon'		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	/	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50
NGL	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-
NTK	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-
pH	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-
Pt	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-

#### Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan effectué en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**STEU N°5 : Station de VY-LES-LURE**  
Code Sandre de la station : 060970581001

Caractéristiques générales				
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)			
Date de mise en service	01/01/1979			
Commune d'implantation	Vy-lès-Lure (70581)			
Lieu-dit				
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1000			
Nombre d'abonnés raccordés	287			
Nombre d'habitants raccordés	579			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	110			
Prescriptions de rejet				
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 1979			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	ruisseau Le Gros		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	60
MES	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50

NGL	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
NTK	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
pH	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
Pt	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-

### Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
06/04/2021 et 13/12/2021	Oui	3	97	20,7	91	7,9	93	-	-	-	-

**STEU N°6 : Station d'ARPENANS - filtre à sable planté de roseaux**  
Code Sandre de la station : 060970029001

### Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtre à Sable Planté de Roseaux
Date de mise en service	Mars 2017
Commune d'implantation	Arpenans (70029)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	330
Nombre d'abonnés raccordés	122
Nombre d'habitants raccordés	208
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	51

### Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Ruisseau Fondrison	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
NTK	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
pH	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
Pt	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-

### Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de contrôle effectué en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**STEU N°7 : Station de FAYMONT**  
Code Sandre de la station : 060970229001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lagunage naturel							
Date de mise en service				31/12/1992							
Commune d'implantation				Faymont (70229)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>				250							
Nombre d'abonnés raccordés				123							
Nombre d'habitants raccordés				247							
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j				45							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Eau douce de surface					
		Nom du milieu récepteur				Ruisseau dit 'du Meunier'					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
MES		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				50	
NGL		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				-	
NTK		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				-	
pH		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				-	
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				-	
Pt		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				-	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Confo rmité (Oui/ Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de contrôle effectué en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**STEU N°8 : Station de LOMONTOT - filtres plantés de roseaux**  
Code Sandre de la station : 060970306002

**STEU N°9 : Station d'AMBLANS**  
Code Sandre de la station : 060970014001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/2000									
Commune d'implantation		Amblans-et-Velotte (70014)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		170									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau Le Razou							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
DCO		200			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
MES					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50		
NGL		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-		
NTK		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-		
pH		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-		
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-		
Pt		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		-		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Ouvrage n'est pas soumis à l'autosurveillance		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**STEU N°10 : Station de LYOFFANS**  
Code Sandre de la station : 060970313001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel											
Date de mise en service		01/01/2005											
Commune d'implantation		Moffans-et-Vacheresse (70348)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		417											
Nombre d'abonnés raccordés		257 pour l'ensemble des communes raccordées											
Nombre d'habitants raccordés		479 (correspond à la population de l'ensemble des communes raccordées)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		62,4											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		ruisseau 'Le Rognon'									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						60			
MES		-		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						50			
NGL		-		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						-			
NTK		-		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						-			
pH		-		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						-			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						-			
Pt		-		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						-			
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de contrôle effectué en 2021													

**STEU N°11 : Station de VACHERESSE Hameau - épuration n°2 Irrig/Infiltr.**  
Code Sandre de la station : 060970348002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables
Date de mise en service	01/01/2009
Commune d'implantation	Moffans-et-Vacheresse (70348)

Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	60										
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur										
	Rejet diffus ruisseau le Rognon										
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)										
	et / ou										
	Rendement (%)										
DBO <sub>5</sub>	-										
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou										
	60										
DCO	-										
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou										
	60										
MES	-										
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou										
	50										
NGL	-										
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou										
	-										
NTK	-										
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou										
	-										
pH	-										
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou										
	-										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-										
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou										
	-										
Pt	-										
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou										
	-										
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Ouvrage n'est pas soumis à l'autosurveillance											

**STEU N°12 : Station de MAGNY-DANIGON - filtre planté de roseaux**  
Code Sandre de la station : 060970318001

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtre Planté de Roseaux
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Magny-Danigon (70318)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	450
Nombre d'abonnés raccordés	160
Nombre d'habitants raccordés	353
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	227,5
<b>Prescriptions de rejet</b>	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 05/07/2012



Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Ruisseau Le Scey	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
NTK	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
pH	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-
Pt	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-

#### Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
05/10/2021	Oui	4,3	92	33	76	36	36	21	25	0,46	6

**STEU N°13 : Station de MOFFANS**  
Code Sandre de la station : 060970348001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien
Date de mise en service	31/12/1994
Commune d'implantation	Moffans-et-Vacheresse (70348)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	600
Nombre d'abonnés raccordés	282
Nombre d'habitants raccordés	617
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	96 m <sup>3</sup> /j
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur
	Eau douce de surface Rivière le Rognon
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)
	et / ou
DBO <sub>5</sub>	35
	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou
DCO	200
	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou
MES	-
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou
NGL	-
	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou
	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	60
DCO	60
MES	50
NGL	-

NTK	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-								
pH	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-								
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-								
Pt	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	-								
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
08/06/2021	Oui	14	87	72	68	19	82	34	20	5	-20

## 1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues <b>produites</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station de LES-AYNANS - filtre planté de roseaux (Code Sandre : 060970046001)		-
Station de LOMONT (Code Sandre : 060970306001)		-
Station de VELOTTE - bassin de lagunage naturel (Code Sandre : 060970014002)		-
Station de PALANTE (Code Sandre : 060970403001)		-
Station de VY-LES-LURE (Code Sandre : 060970581001)		4,5
Station d'ARPENANS - filtre à sable planté de roseaux (Code Sandre : 060970029001)		-
Station de FAYMONT (Code Sandre : 060970229001)		-
Station de LOMONTOT - filtres plantés de roseaux (Code Sandre : 060970306002)		-
Station d'AMBLANS (Code Sandre : 060970014001)		-
Station de LYOFFANS (Code Sandre : 060970313001)		-
Station de VACHERESSE Hameau - épuration n°2 Irrig/Infiltr. (Code Sandre : 060970348002)		-
Station de MAGNY-DANIGON - filtre planté de roseaux (Code Sandre : 060970318001)		-
Station de MOFFANS (Code Sandre : 060970348001)		5

<b>Total des boues produites</b>		<b>9,5</b>
----------------------------------	--	------------

### 1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station de LES-AYNANS - filtre planté de roseaux (Code Sandre : 060970046001)	0	0
Station de LOMONT (Code Sandre : 060970306001)	0	0
Station de VELOTTE - bassin de lagunage naturel (Code Sandre : 060970014002)	0	0
Station de PALANTE (Code Sandre : 060970403001)	0	0
Station de VY-LES-LURE (Code Sandre : 060970581001)	3,2	4,5
Station d'ARPENANS - filtre à sable planté de roseaux (Code Sandre : 060970029001)	0	0
Station de FAYMONT (Code Sandre : 060970229001)	0	0
Station de LOMONTOT - filtres plantés de roseaux (Code Sandre : 060970306002)	0	0
Station d'AMBLANS (Code Sandre : 060970014001)	0	0
Station de LYOFFANS (Code Sandre : 060970313001)	0	0
Station de VACHERESSE Hameau - épuration n°2 Irrig/Infiltr. (Code Sandre : 060970348002)	0	0
Station de MAGNY-DANIGON - filtre planté de roseaux (Code Sandre : 060970318001)	0	0
Station de MOFFANS (Code Sandre : 060970348001)	1,8	5
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>5</b>	<b>9,5</b>

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Frais d'accès au service:		
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	/	/
Participation aux frais de branchement	/	/

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup>	48,7 €	64,88 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	Prix au m <sup>3</sup>	1,73 €/m <sup>3</sup>	1,69 €/m <sup>3</sup>
	Autre : .....	___ €	___ €
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>
	VNF rejet :	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
	Autre : _____	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

Ø Délibération du 08/12/2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.

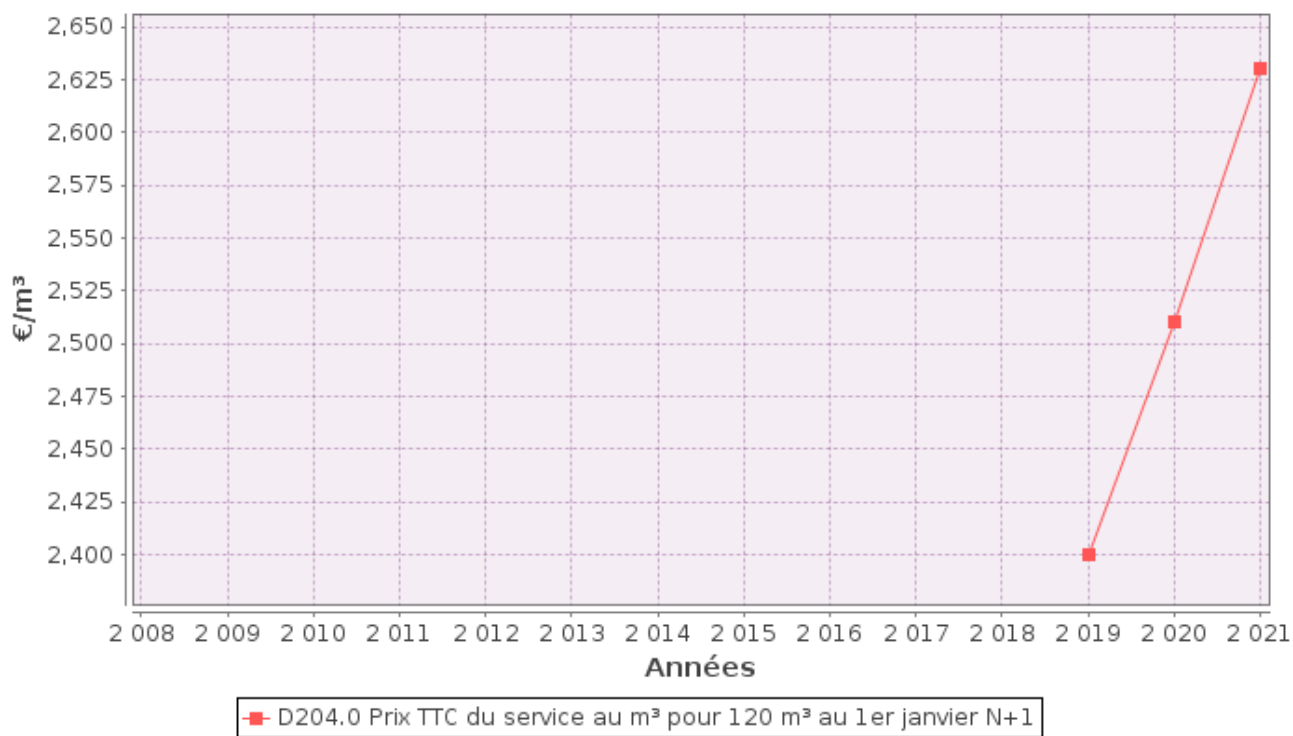
## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	48,70	64,88	33,2%
Part proportionnelle	207,60	202,80	-2,3%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	256,30	267,68	4,4%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	_____	_____	_____%
Part proportionnelle	_____	_____	_____%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	_____	_____	_____%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	19,20	6,7%
VNF Rejet :	0,00	0,00	_____%
Autre : _____	0,00	0,00	_____%
TVA	27,43	28,69	4,6%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	45,43	47,89	5,4%
<b>Total</b>	<b>301,73</b>	<b>315,57</b>	<b>4,6%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,51</b>	<b>2,63</b>	<b>4,8%</b>

**ATTENTION** : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.



Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2022 en €/m <sup>3</sup>
Amblans-et-Velotte	1,73	1,69
Andornay	2,22	1,94
Arpenans	1,89	1,77
Faymont	1,73	1,69
Les Aynans	1,89	1,77
Lomont	1,73	1,69
Lyoffans	1,73	1,69
Magny-Danigon	2,12	1,89
Magny-Jobert	1,75	1,71
Moffans-et-Vacheresse	1,73	1,69
Palante	2,03	1,84
Vy-lès-Lure	1,78	1,72

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

## 2.3. Recettes



### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique		437 679	
<i>dont abonnements</i>		/	
Redevance eaux usées usage non domestique		/	
<i>dont abonnements</i>		/	
Recette pour boues et effluents importés		/	
Régularisations (+/-)		/	
Total recettes de facturation		/	
Recettes de raccordement		/	
Prime de l'Agence de l'Eau		/	
Contribution au titre des eaux pluviales		/	
Recettes liées aux travaux		/	
Contribution exceptionnelle du budget général		/	
Autres recettes (préciser)		/	
Total autres recettes		/	
<b>Total des recettes</b>	<b>494 036</b>	<b>437 679</b>	<b>- 11%</b>

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 437 679 € (494 036 au 31/12/2020).

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 96,43% des 2 018 abonnés potentiels (94,65% pour 2020).

### 3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	12
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		74%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	60%	11
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	50%	10
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10



VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>38</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 38 pour l'exercice 2021 (38 pour 2020).

### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station de LES-AYNANS - filtre planté de roseaux	12,79	100	100
Station de LOMONT	2,4	100	100
Station de VELOTTE - bassin de lagunage naturel	13	100	100
Station de PALANTE	37	100	100
Station de VY-LES- LURE	19,17	100	100
Station d'ARPENANS - filtre à sable planté de roseaux	20	100	100
Station de FAYMONT	1,8	100	100
Station de LOMONTOT - filtres plantés de roseaux	3,5	100	100
Station d'AMBLANS	5,6	100	100
Station de LYOFFANS	29	100	100
Station de VACHERESSE Hameau - épuration n°2 Irrig/Infiltr.	9	100	100
Station de MAGNY- DANIGON - filtre planté de roseaux	8,1	100	100
Station de MOFFANS	14,2	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **100** (100 en 2020).

### 3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station de LES-AYNANS - filtre planté de roseaux	12,79	100	100
Station de LOMONT	2,4	100	100
Station de VELOTTE - bassin de lagunage naturel	13	100	100
Station de PALANTE	37	100	100
Station de VY-LES-LURE	19,17	100	100
Station d'ARPENANS - filtre à sable planté de roseaux	20	100	100
Station de FAYMONT	1,8	100	100
Station de LOMONTOT - filtres plantés de roseaux	3,5	100	100
Station d'AMBLANS	5,6	100	100
Station de LYOFFANS	29	100	100
Station de VACHERESSE Hameau - épuration n°2 Irrig/Infiltr.	9	100	100
Station de MAGNY-DANIGON - filtre planté de roseaux	8,1	100	100
Station de MOFFANS	14,2	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2020).

### 3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station de LES-AYNANS - filtre planté de roseaux	12,79	0	100
Station de LOMONT	2,4	100	100
Station de VELOTTE - bassin de lagunage naturel	13	100	100
Station de PALANTE	37	100	100
Station de VY-LES-LURE	19,17	100	100
Station d'ARPENANS - filtre à sable planté de roseaux	20	100	100
Station de FAYMONT	1,8	100	100
Station de LOMONTOT - filtres plantés de roseaux	3,5	100	100
Station d'AMBLANS	5,6	100	100
Station de LYOFFANS	29	100	100
Station de VACHERESSE Hameau - épuration n°2 Irrig/Infiltr.	9	100	100
Station de MAGNY-DANIGON - filtre planté de roseaux	8,1	100	100
Station de MOFFANS	14,2	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** (95 en 2020).

### 3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



**Station de VY-LES-LURE :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	4,5
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		4,5

**Station de MOFFANS :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	5
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		5

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 94,7% (100% en 2020).

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	0	34 767
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

### 4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €) Commentaire: Selon le CA 2021	3 958 659	3 682 254,87

### 4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 0 € (0 € en 2020).

### 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Schéma Directeur d'Assainissement	382 843	382 843

### 4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
En cours de préparation selon le Schéma Directeur	/	/

## 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### **5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)**



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, 0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m

<sup>3</sup> pour l'année 2021 (0 €/m<sup>3</sup> en 2020).

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	4 002	4 020
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	5	9,5
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	2,51	2,63
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	94,65%	96,43%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	38	38
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	95%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	94,7%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0

